



Bulletin Municipal

Juin 2014



*Une équipe
100% investie*

État civil	page 2
Le mot du Maire.....	page 3
Le maire et ses adjoints	page 4
Les conseillers.....	page 5
Les EPCI.....	pages 6 à 7
Les commissions	page 8
Les finances communales.....	page 9
La résidence Bellecombe	page 10
Numéros utiles	page 11
Informations pratiques	page 11
Agenda des manifestations	page 12
Rappels	page 12

Cette édition spéciale du bulletin municipal s'inscrit dans la suite logique des élections du 23 mars dernier. Elle vous présente l'équipe désormais bien au travail avec la répartition des fonctions, des tâches, la répartition et le rôle des diverses commissions. Ce bulletin aborde aussi quelques sujets d'actualité sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir de façon plus approfondie comme par exemple la Résidence Bellecombe.



Naissances

POMATHIOS Timéo Rémi Didier, né le 31 mars 2013
LINDER Lorys Alain Gilles, né le 04 avril 2013
BALAZIC Maï-Lane Catherine Laetitia Rachel, née le 12 mai 2013
BERNARD Lilouan Claude Gérard, né le 27 mai 2013
GIBERT Arthur Marcelin Horst, né le 19 juin 2013
MEYNIER Timéo Sylvain Germain, né le 19 juin 2013
POLETTE Mathieu, né le 18 octobre 2013
GRILLET Victoria, née le 11 décembre 2013

Décès

BENOIT Louis Henri Alphonse, le 15 mars 2013 à Besançon
JEANNIN Bernadette Sophie Marthe Marie, le 10 mai 2013 à Lons-le-Sr
PERRUSSEL Anne-Marie veuve BOUVIER, le 29 avril 2013 à Cuiseaux
MEYNIER François Marie Marcel, le 22 décembre 2013 à Lons-le-Sr

Mariages

- le 11 mai 2013
LACOMBE Julien Augustin Max et ROY Charlène Claudine Patricia,
- le 23 août 2013
GAUVIN François Yolin et BESSARD Lydie Annie Alexandra,
- le 29 novembre 2013
SERISET Stéphane Michel Jean et de GRIVEL Marie Emilie Charlotte Fidèle.

Le mot du maire



Les élections municipales du 23 mars 2014 ont conduit au renouvellement des conseils municipaux. Ce bulletin vous présente les élus de la commune de Macornay, les différentes commissions mises en place ainsi que les délégués dans les différentes structures intercommunales. Il permet également de donner quelques informations sur le pôle intergénérationnel dont l'ouverture est imminente.

Je reviens au début de mon propos sur les élections municipales. Notre commune ayant dépassé le nombre de 1 000 habitants, le scrutin s'en est trouvé modifié du fait d'une nouvelle loi interdisant le panachage. Je tiens à remercier les électrices et électeurs de Macornay qui se sont déplacés nombreux le jour du vote (63,07 % des inscrits) avec une seule liste déclarée. Le taux d'abstention modéré et le pourcentage de bulletins blancs sont parmi les plus faibles pour les strates de communes du département de plus de 1 000 habitants.

Par votre vote, vous avez montré votre soutien à la liste proposée. C'est pour nous une grande reconnaissance du travail accompli durant les 6 dernières années avec des travaux importants engagés avec une fiscalité maîtrisée et c'est également une reconnaissance de cette liste constituée en grande partie d'élus du mandat précédent complétée par des personnes qui souhaitent s'impliquer activement dans la vie communale et qui le démontrent déjà par leurs actions en ce début de mandat.

Nous nous appliquerons au cours des 6 années à venir à respecter les engagements pris et à conduire au mieux les affaires de la commune de Macornay. Je sais pouvoir compter sur une équipe compétente, motivée et désireuse de satisfaire le plus grand nombre.

le Maire,
Michel FISCHER

Le Maire et les adjoints



Michel FISCHER,
maire de Macornay
rue du Marteret



Alain MAUBEY,
1^{er} adjoint
*chemin de la Barre
la Fontaine aux daims*

Délégué à l'action sociale
et au pôle intergénérationnel



Véronique PAILLARD,
2^{ème} adjoint
chemin de Condamine

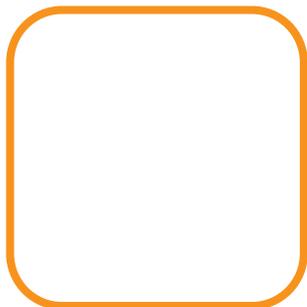
Déléguée aux affaires scolaires
et périscolaires (SIVOS).



Henri GUICHARD,
3^{ème} adjoint
chemin des Vignes

Délégué à la communication
et à la logistique.

Les conseillers



Laurent BRAYARD
rue des Sources



Brigitte BONDIVENNE
rue du Closeau



Laurence CAMBRAY
*rue de la Fontaine
Vaux sous Bornay*



Sébastien LONGIN
*rue de l'Égalité
le Marteret*



Chantal REYBARD
route de Bellecombe



Louis LUX
route de Bellecombe



Hubert POMMIER
chemin de Condamine



Jocelyne FAUVEY
rue des Micholettes



Michel TRONTIN
*rue de l'Huilerie
Vaux sous Bornay*



Isabelle SAILLARD
rue du Marteret



Delphine PRUDENT
rue du Vallon



Les EPCI

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SORNE

Elle regroupe les communes de Arthenas, Bornay, Courbette, Geruge, Gevingey, Macornay, Moiron, Montaigu, Vernantois. Elle est administrée par un conseil de communauté composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres.



Le nombre de représentants est fonction du nombre d'habitants de chaque commune.

le Président	Michel FISCHER	Macornay
Les vice-présidents	Christophe NOUZE Monique PYON Patrick TARTAVEZ	Gevingey Vernantois Bornay

Les représentants de la commune ont été élus lors des élections municipales :

Les représentants de la commune de Macornay	Michel FISCHER Alain MAUBEY Véronique PAILLARD Louis LUX Laurence CAMBRAY	Titulaires
	Hubert POMMIER Jocelyne FAUVEY	Remplaçants

LE SIVOS DU REVERMONT

Le SIVOS est le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire. Le SIVOS du Revermont regroupe les communes de Bornay, Geruge, Macornay, Moiron et Vernantois. Il a été créé en 1995 et gère l'école primaire et le Centre de Loisirs (Les loustics). Le siège du SIVOS est fixé à la Mairie de Macornay. Le secrétariat est assuré par Séverine CAMUSET le mardi de 8h45 à 12h45 et le jeudi de 10h30 à 14h30.

la Présidente	Véronique PAILLARD	Macornay
le vice-président	Louis-Paul CANDELA	Geruge
Les délégués de la commune	Véronique PAILLARD Michel FISCHER Delphine PRUDENT	délégué(s)
	Brigitte BONDIVENNE	suppléant(s)

LE C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Macornay propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

Le CCAS est présidé par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué d'élus locaux et de personnes compétentes dans le domaine de l'action sociale.

Les délégués de la commune	Michel FISCHER	
	Alain MAUBEY Anita BAUD Isabelle SAILLARD Brigitte BRETIN Brigitte BONDIVENNE Aline FONTIMPE Jocelyne FAUVEY	André BOBEY Laurence CAMBRAY Raymond GIRARDOT Chantal REYBARD Gérard PETITJEAN Sébastien LONGIN Claude PIRON





LE SIDEC

Ce syndicat intercommunal, qui regroupe l'ensemble des communes du département, a été créé le 23 mars 1949.

Il a en charge :

- la construction des réseaux électriques et d'éclairage public ;
- la réalisation d'équipements collectifs ;
- l'informatisation de la gestion communale.

le délégué	Louis LUX
------------	-----------

LE SICOPAL

SICOPAL est une intercommunalité à vocation sociale.

Le sigle SICOPAL signifie Syndicat Inter-Communal Optionnel Pour l'Agglomération Lédonienne. Il offre aux populations périphériques de Lons-le-Saunier les mêmes qualités de prestations qu'aux Lédoniens en matière de repas : repas aux restaurants scolaires et repas au domicile des personnes âgées. Il est compétent en matière de sécurité pour les personnes âgées et propose un service de téléalarme pour les personnes qui le souhaitent.



les délégués	Henri GUICHARD Laurence CAMBRAY
--------------	------------------------------------

LE SIAVS

Ce syndicat est le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Val de Sorne. Il regroupe les 5 communes de Geruge, Macornay, Moiron, Montaigu et Vernantois.



le Président	Louis-Paul CANDELA	Geruge
--------------	--------------------	--------

le vice-président	Louis LUX	Macornay
-------------------	-----------	----------

Les délégués de la commune	Michel FISCHER Louis LUX Jocelyne FAUVEY	délégué(s)
----------------------------	--	------------

Sébastien LONGIN Delphine PRUDENT Michel TRONTIN	suppléant(s)
--	--------------

LE SICTOM

Le sigle signifie Syndicat Intercommunal de Collecte et de Tri des Ordures Ménagères. Le SICTOM est le syndicat qui gère la collecte des ordures ménagères et la gestion des déchetteries.

Il comprend 203 communes pour 81 000 habitants.

"le tri"



S.I.C.T.O.M.

Les délégués de la commune	Henri GUICHARD Jocelyne FAUVEY
----------------------------	-----------------------------------

Les Commissions

LA COMMISSION POUR LE PÔLE INTERGÉNÉRATIONNEL

La commission s'occupe de la mise en route, des locations, contrats, suivi des subventions...

D'une manière générale, elle est chargée du bon fonctionnement de ce lieu de vie particulier et de régler les problèmes éventuels tant matériels que relationnels. C'est une compétence et une responsabilité nouvelles pour la commune.

Il convient donc de rester vigilant et attentif dans l'intérêt bien compris des résidents et des gestionnaires.

Alain MAUBEY, Laurence CAMBRAY, Véronique PAILLARD, Delphine PRUDENT, Chantal REYBARD, Isabelle SAILLARD.

LA CNAS

La Caisse Nationale d'Action Sociale s'occupe de l'action sociale des agents de la fonction publique territoriale de la commune. Elle permet aux agents de bénéficier de tarifs préférentiels auprès de certains organismes de tourisme et de loisirs.

Le délégué : Michel FISCHER

LA COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS

Elle se réunit à l'initiative des services des impôts. Elle est chargée de la mise à jour des catégories d'habitations ou annexes qui ont subi des transformations sans pour autant avoir été soumis à la réglementation des permis de construire.

Les contribuables suivants ont été nommés Commissaires de la Commune de Macornay :

Sous la présidence de Michel FISCHER
Titulaires : Rose-Aline GUILLOT, Louis LUX, Alain MAUBEY, Véronique PAILLARD, Delphine PRUDENT, Michel TRONTIN

Suppléants : Jacques BOURDY, René BROISSIAT, Jean DALOZ, Dominique GRANDJEAN, Jean-Claude LABET, Laurent MEYNIER

LA COMMISSION LOGISTIQUE

Elle prépare la mise en place matérielle nécessaire au bon déroulement des cérémonies officielles et manifestations dans lesquelles la commune est impliquée.

Henri GUICHARD, Sébastien LONGIN, Chantal REYBARD, Isabelle SAILLARD, Michel TRONTIN

LA COMMISSION COMMUNICATION

Son rôle est d'élaborer le bulletin municipal, elle prépare des articles ou documents et assure son édition et sa publication. Elle a aussi vocation à promouvoir les diverses réalisations ou travaux engagés par la commune et informer au mieux et au maximum la population.

Henri GUICHARD, Brigitte BONDIVENNE, Laurent BRAYARD, Sébastien LONGIN, Delphine PRUDENT.

LE CORRESPONDANT DÉFENSE

Il est désigné comme l'interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

Laurent BRAYARD

LA COMMISSION FLEURISSEMENT

Choisir les plants, les mettre en terre et organiser leur arrosage, tel est le rôle de cette commission pour embellir la commune.

Brigitte BONDIVENNE, Chantal REYBARD, Jocelyne FAUVEY, Isabelle SAILLARD, Sébastien LONGIN, Michel TRONTIN.

LA COMMISSION MANCY

Mancy est une zone située en réserve naturelle gérée par le Conseil Régional de Franche-Comté. À ce titre, elle fait l'objet d'une surveillance occasionnelle et d'aménagements ponctuels pour lesquels cette commission donne un avis.

Michel FISCHER, Louis LUX, Michel TRONTIN.

LA COMMISSION TRAVAUX

Elle prépare et soumet au Conseil Municipal les travaux qu'elle estime nécessaire de réaliser pour l'amélioration du cadre de vie. Elle assure le suivi technique et financier ainsi que la coordination des entreprises.

Michel FISCHER, Jocelyne FAUVEY, Louis LUX, Véronique PAILLARD, Michel TRONTIN.

LA COMMISSION BOIS

En partenariat avec l'ONF, elle gère la forêt communale située à Vaux-sous-Bornay. Elle délimite des lots de bois destinés à l'affouage.

Michel FISCHER, Louis LUX, Michel TRONTIN.

Les finances communales

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Les comptes 2013 montrent un résultat positif en fonctionnement de 141 799,25 €.

En investissement, le résultat est négatif de 21 460,67 €.

Ce résultat négatif s'explique par les dépenses en cours pour le pôle intergénérationnel.

Les subventions n'ont pas encore été toutes perçues et le prêt final pour clôturer l'opération n'a pas encore été voté.

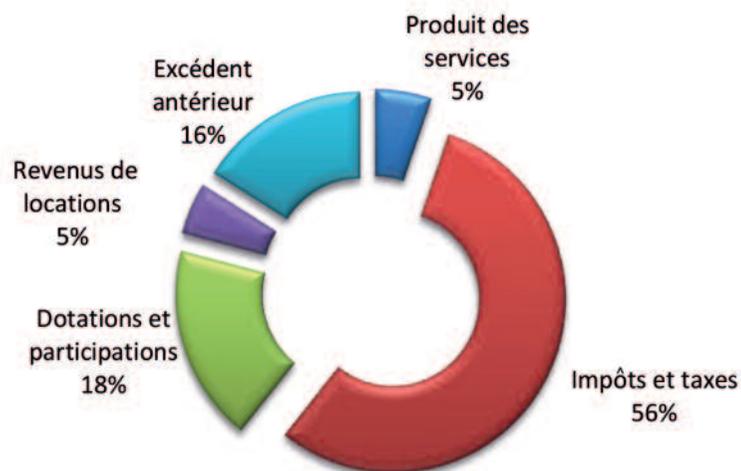
BUDGET 2014

En investissement, le budget 2014 s'équilibre à 1 049 060 €. Le chapitre principal étant consacré à la fin des travaux du pôle intergénérationnel.

Nous avons toutefois affiché des lignes budgétaires pour le mobilier de la bibliothèque et des salles d'animation du pôle intergénérationnel, le démarrage de la réfection du foyer, la poursuite du remplacement des branchements en plomb des réseaux d'eau, le démarrage de la modification du plan d'occupation des sols, les aménagements de voirie dans la traversée du village.

En section fonctionnement, notre budget s'équilibre à 621 556 €.

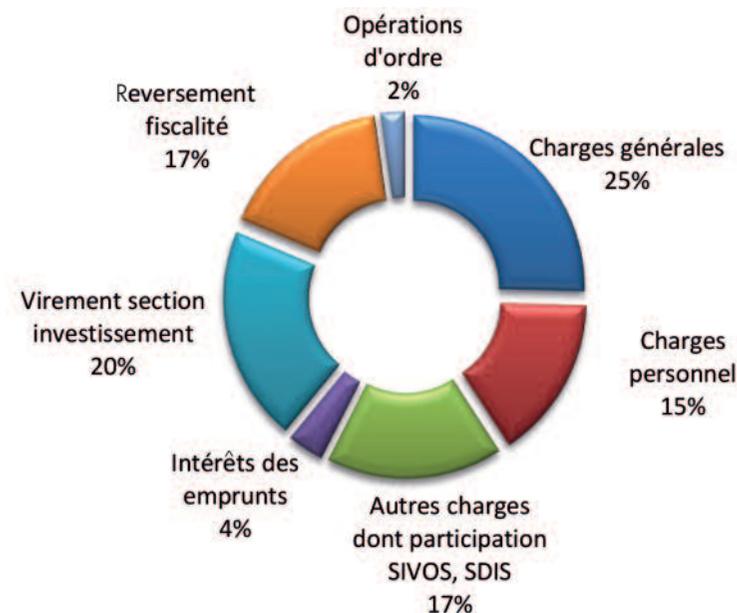
Répartition des recettes de fonctionnement



La fiscalité représente 56% des recettes de fonctionnement du budget.

Nous nous efforçons par une gestion rigoureuse de maintenir une pression fiscale raisonnable.

Répartition des dépenses de fonctionnement



La résidence Bellecombe

DE LA MAISON BESSON... ...À LA RÉSIDENCE BELLECOMBE

En 2010, la famille BESSON décide de se séparer de sa propriété composée d'un bâtiment principal, d'une dépendance (anciennes écuries) et du parc attenant de 4 000 m². Situé au cœur du village, il parut évident au Conseil Municipal de se porter acquéreur de cet ensemble. Fin 2010, l'acte de cession est signé. Dès lors, s'engage une réflexion quant à la réhabilitation, l'aménagement et la destination de ces biens. Après consultation de la Caisse d'Allocations Familiales et en prolongement d'une étude faisant ressortir une carence en terme de garderie sur notre secteur, il fut décidé d'affecter la dépendance à la création d'une crèche. Ce projet a été porté par la Communauté de Communes du Val de Sorne, qui au préalable avait intégré la compétence « petite enfance » dans ses statuts. La crèche a ouvert ses portes au mois de novembre 2013. Concernant le bâtiment principal, les élus locaux ont souhaité créer un lieu de vie intergénérationnel au cœur du village. Cette réflexion locale croisée à une étude menée par un groupe de travail au niveau du « Pays Lédonien » permit à ce projet d'être retenu dans le cadre du Pôle d'Excellence Rural (PER). Au niveau financier, l'incidence de cette décision est très importante (voir financement ci-dessous).

Ainsi, le bâtiment principal est réhabilité de façon à pouvoir accueillir principalement des personnes âgées non dépendantes mais aussi des familles. Les travaux, qui répondent aux normes Bâtiment Basse Consommation (BBC), ont démarré au printemps 2012.

L'ouverture à la location de la « Résidence Bellecombe » doit intervenir au début de l'été 2014.

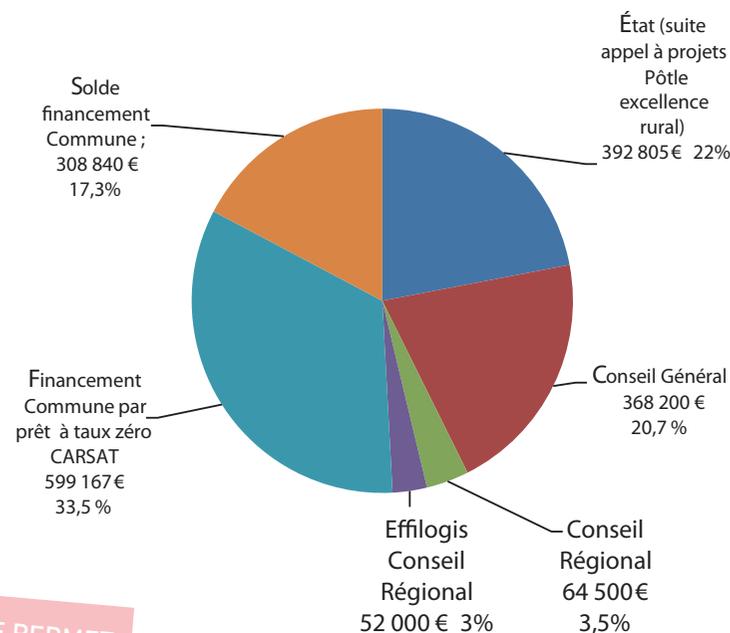
La Résidence est composée :

- au rez-de-chaussée : hall d'accueil et bureau, 2 salles d'animation, salle à usage de bibliothèque indépendante, un F1 avec accès par l'extérieur.
- au 1^{er} étage : un T3 avec terrasse pour une famille, quatre T2 d'une superficie de 40 à 50 m², dont un avec balcon.
- au 2^{ème} étage : un T3 pour une famille, quatre T2 compris entre 40 et 50 m², dont un avec balcon.
- au 3^{ème} étage : deux T2 de 40 à 47 m².

Les étages sont desservis par un ascenseur. Chaque appartement est doté d'une place de parking.



Plan de financement travaux pôle intergénérationnel
(maîtrise d'œuvre comprise) hors achat propriété
Coût 1 785 512 € TTC



CETTE RÉSIDENCE PERMET
DE LIER SÉCURITÉ,
SERVICES, CONVIVIALITÉ
ET ÉCHANGE DANS
UN CADRE PRIVILÉGIÉ.

Pour tout renseignement :
S'ADRESSER AU
SECRETARIAT DE MAIRIE

Numéros utiles

Docteur Gropellier	03 84 43 96 56
Docteur Jouannic	03 84 43 29 09
Cabinet Infirmières	03 84 43 96 57
(Damelet Déborah et Tournier Marie Charlotte)	
Docteur Hertzog (dentiste)	03 84 43 96 65
Pharmacie	03 84 47 38 32
Kinésithérapeute	03 63 67 28 74
Taxi	06 08 61 80 31
Taxi	03 84 24 13 22
Mairie	03 84 47 00 79
Mairie (fax)	03 84 43 98 72
Communauté de communes du Val de Sorne	03 84 87 02 88
Communauté de communes du Val de Sorne (fax)	03 84 24 07 35
Multi-Accueil / Crèche du Val de Sorne	03 84 25 54 39
École Primaire	03 84 24 14 43
École Maternelle	03 84 47 30 53
Accueil de Loisirs Les Loustics	03 84 24 91 49
Foyer Rural	03 84 24 64 12
Curé de la paroisse : Père Maurice Vandel	03 84 85 23 69
Agence Postale Communale	03 84 86 03 79
Cabine tél. / Parking Poste	03 84 47 62 35
Pompiers et SMUR	18
Gendarmerie	17 ou 03 84 35 86 00
SAMU	15
Centre antipoison (Lyon)	04 72 11 69 11
EDF Sécurité Dépannage	09.726.750.39
GDF Sécurité Dépannage	0 810 433 125
Service des eaux	03 84 47 88 81
Médecin de garde	3966
Préfecture du Jura	03 84 86 84 00
ADMR	03 84 47 26 31
Prodezza Lons Sud	03 84 86 49 09

Quand peut-on appeler le 3966 ?

- La nuit : du lundi au vendredi de 20h00 à 8h00
- Le week-end : du samedi 12h00 au lundi 8h00
- Les jours fériés : de 8h00 à 8h00 le lendemain

Infos pratiques

Mairie

Catherine BOIMOND vous reçoit :

lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

mercredi de 8h30 à 12h

vendredi de 8h30 à 12h et de 14 h à 16h45

Tél. 03 84 47 00 79 / Fax : 03 84 43 98 72

Courriel : mairie@macornay.fr

<http://www.macornay.fr>

fermeture du 07/08/14 au 31/08/14 inclus

Agence postale communale

Pascale ROUSSEY vous accueille

du lundi au samedi de 10h à 12h30.

Tél. : 03 84 86 03 79

Levée du courrier

En semaine : 15h30 - Le samedi : 11h15

fermeture du 05/07/14 au 26/07/14

Communauté de Communes du Val de Sorne

101, rue du Mont Treillien - 39570 Macornay

Tél. : 03 84 87 02 88 - Fax : 03 84 24 07 35

Courriel : cc.valdesorne@orange.fr

Crèche Multi-accueil du Val de Sorne

165, rue du Jura - 39570 Macornay

Tél. : 03 84 25 54 39

Courriel : creche.valdesorne@orange.fr

fermeture du 28/07/14 au 17/08/14

Assistantes maternelles

La liste des assistantes maternelles peut être consultée en mairie.

Vendredi 20 juin :	Fête de l'école (<i>les petites mains</i>)
Dimanche 22 juin 16h :	Lecture dans les jardins (<i>foyer rural</i>)
Samedi 28 juin :	Fête du foot (<i>football club</i>)
Vendredi 1 ^{er} août 19h :	Spectacle de rue (<i>foyer rural</i>)
Vendredi 22 août :	Pétanque (<i>football club</i>)
Dimanche 14 septembre :	Fête du village (<i>foyer rural</i>)
Samedi 4 octobre :	Puces aux vêtements (<i>les Galopins</i>)
Samedi 11 octobre :	Bourse aux livres (<i>foyer rural</i>)
Samedi 18 octobre :	Exposition de peinture (<i>foyer rural</i>)
Dimanche 19 octobre :	Exposition de peinture (<i>foyer rural</i>)
Samedi 25 octobre :	Puces aux jouets (<i>les Galopins</i>)
Mardi 11 novembre :	Cérémonie Armistice 1918
Samedi 15 novembre :	Loto (<i>football club</i>)
Dimanche 30 novembre :	Repas CCAS (<i>municipalité</i>)
Samedi 6 décembre :	Téléthon
Dimanche 7 décembre :	Concours de belote (<i>ACCA la Diane</i>)
Dimanche 14 décembre :	Marché de Noël (<i>foyer rural</i>)

Alertes aux cambriolages

La gendarmerie poursuit ses patrouilles et invite la population "à ne rien lâcher" : signalez rapidement tout évènement, individu ou véhicule suspect, relevez les plaques minéralogiques des véhicules suspects. Ne laissez pas bijoux ou argent chez vous si vous partez. N'hésitez pas à prévenir vos voisins si vous devez vous absenter. Pensez aussi à l'opération « tranquillité vacances ».

Bruits et respect du voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...) ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Merci de respecter ces horaires.

Incivilités

Pour le bien-être de tous, les propriétaires de chiens sont invités :

- à ne pas laisser divaguer leurs chiens ;
- à ramasser les déjections de leurs animaux ;
- à prendre des mesures pour éviter les aboiements intempestifs.

Cartes de bus

Les inscriptions doivent se faire sur le site jurago.fr **avant le 18 juillet 2014** (pénalité de 20 € en cas de retard).

Les cartes seront disponibles fin août 2014 à la mairie.

Cartes avantages jeune

La Municipalité de Macornay offre à tous les jeunes scolarisés de la sixième à la terminale de la commune la carte Avantages Jeunes. Pour en faire la demande, il convient de **s'adresser au secrétariat de mairie avant le 15 juillet 2014.**

En 2013 : la municipalité a offert 106 cartes aux jeunes Macornaisiens.

